

A&A AUDIT CONSEIL COMPTABILITE
Société à responsabilité limitée au capital de 63 555 euros
Siège social : 555, Chemin du Bois 69140 RILLIEUX LA PAPE
RCS LYON 414 588 087

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 2 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le 2 juillet,

Au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Michel MARTIN, demeurant 1, avenue Frédéric Le Play à PARIS (75007),

Gérant de la société **A&A AUDIT CONSEIL COMPTABILITE**, Société à responsabilité limitée au capital de 63 555 euros, divisé en 4 237 parts sociales, rappelle que :

- Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} juillet 2026, la collectivité des associés a pris acte du projet de la Société ORCOM DIJON de céder à :
 - o Monsieur Michel MARTIN, UNE (1) part sociale lui appartenant dans la Société et agréé expressément ce dernier en qualité de nouvel associé ;
 - o Monsieur Claude VOLATIER, UNE (1) part sociale lui appartenant dans la Société et agréé expressément ce dernier en qualité de nouvel associé ;
 - o Monsieur Olivier RAULIN, UNE (1) part sociale lui appartenant dans la Société et agréé expressément ce dernier en qualité de nouvel associé ;
 - o Monsieur Guillaume LIEVRE UNE (1) part sociale lui appartenant dans la Société et agréé expressément ce dernier en qualité de nouvel associé ;
- Ladite collectivité a décidé comme conséquence de ces autorisations et sous réserve de la réalisation de ces cessions, que l'article 7 des statuts sera de plein droit modifié à compter du jour de la signification desdits actes ou du jour du dépôt d'un original de chaque acte de cession au siège social ;
- Suivant acte sous signature privée en date à RILLIEUX-LA-PAPE du 1^{er} juillet 2026, la Société ORCOM DIJON a cédé à Monsieur Michel MARTIN une (1) part sociale d'une valeur nominale de 15,00 euros lui appartenant dans la Société,

Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 2 juillet 2026 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

- Suivant acte sous signature privée en date à RILLIEUX-LA-PAPE du 1^{er} juillet 2026, la Société ORCOM DIJON a cédé à Monsieur Claude VOLATIER une (1) part sociale d'une valeur nominale de 15,00 euros lui appartenant dans la Société,

Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 2 juillet 2026 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

- Suivant acte sous signature privée en date à RILLIEUX-LA-PAPE du 1^{er} juillet 2026, la Société ORCOM DIJON a cédé à Monsieur Olivier RAULIN une (1) part sociale d'une valeur nominale de 15,00 euros lui appartenant dans la Société,

Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 2 juillet 2026 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

- Suivant acte sous signature privée en date à RILLIEUX-LA-PAPE du 1^{er} juillet 2026, la Société ORCOM DIJON a cédé à Monsieur Guillaume LIEVRE une (1) part sociale d'une valeur nominale de 15,00 euros lui appartenant dans la Société,

Un original de l'acte de cession a été déposé au siège social le 2 juillet 2026 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, il constate que la modification statutaire susvisée est devenue définitive à la date prévue, soit le 2 juillet 2026, jour du dépôt du dernier acte au siège social.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

